

Mesures barrières au travail

Repas et pause

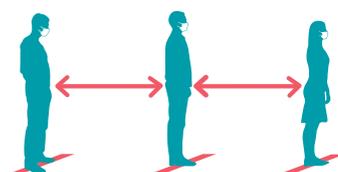
■ Dans les restaurants d'entreprise et dans les salles de repas mis à disposition :



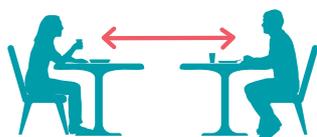
Respectez les plages horaires fixées pour réguler le nombre de personnes présentes en même temps.



Lavez-vous les mains avant et après le repas avec de l'eau et du savon et essuyez-les avec du papier à usage unique, ou utilisez une solution hydroalcoolique.



Respectez le marquage au sol permettant la distance de sécurité dans la file d'attente et portez un masque.

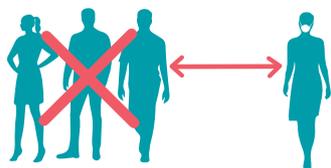


Gardez une distance d'au moins 2 mètres avec votre/vos collègue/s.

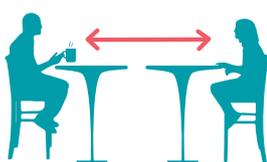


Respectez un espacement des tables et des chaises d'au moins 2 mètres.

■ Dans les espaces de convivialité et les autres lieux de pause collectifs (salle de pause, machine à café...):



Respectez le nombre maximum de personnes autorisées de façon à observer la distance de sécurité et portez un masque



Gardez une distance d'au moins 2 mètres avec votre/vos collègue/s.



Limitez le temps de présence dans ces espaces collectifs.